

CONSULTANCE POUR LA CONCEPTION D'UN GUIDE ET DES MODULES
DE FORMATION SUR LES DROITS HUMAINS, LA PROMOTION ET LA
PROTECTION DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH/SIDA ET DES
POPULATIONS CLES

Termes de référence

I. Contexte et justification

En Côte d'Ivoire, le premier cas de sida a été identifié en 1985 au CHU de Cocody. A cet effet, la volonté politique pour faire face à la pandémie a été affichée par la mise en place des tests et lois qui déterminent son engagement dans la lutte contre la pandémie, la loi 2014-401 du 14 juillet 2014 portant régime de prévention, de protection et de répression en matière de lutte contre le VIH/sida.¹

La Côte d'Ivoire a en 2020 adhéré au partenariat mondial de l'action visant à éliminer toutes les formes de stigmatisation et de discrimination liées au VIH. Car la nouvelle stratégie mondiale de lutte contre le VIH/ sida est intitulé : « mettre fin aux inégalités, et agir pour vaincre le sida d'ici à 2030 ».²

En dépit des efforts consentis par la Côte d'Ivoire et ses partenaires techniques, à travers le programme national de lutte contre le VIH/Sida, l'appui des organisations de la société civile, le VIH/Sida, le taux de prévalence du VIH/Sida demeure encore élevé.

Cependant, le CNDH, conformément à son mandat de promotion, protection et défense des droits de l'Homme constate que la pandémie du VIH/Sida continue d'anéantir des vies humaines, et créer au sein de la société la discrimination et la stigmatisation des personnes vivant avec le VIH/Sida.

En vue de promouvoir les droits des personnes vivant avec le VIH/SIDA, le CNDH initie avec le bureau du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en Côte d'Ivoire, un projet dénommé : "**projet de sensibilisation et d'assistance juridique sur le VIH/SIDA**" qui vise à contribuer à la lutte contre le VIH/SIDA avec une approche basée sur les Droits de l'Homme.

Dans le cadre de la mise en œuvre et en vue de renforcer les capacités du CNDH et les OSC sur la thématique VIH/SIDA, un expert consultant sera recruté pour la conception d'un guide et des modules de formation sur les droits humains, la promotion et la protection des personnes vivant avec le VIH/SIDA et des populations vulnérables.

¹ Journal officiel, 2014-07-15, Numéro spécial, pp. 247-251

² ONUSIDA.

Le guide devra :

- Décrire les stratégies et les politiques mondiales et nationales mises en place pour lutter efficacement contre la stigmatisation et la discrimination des personnes vivant avec le VIH/Sida ;
- Donner un aperçu général des lois et normes relatives aux droits de l'homme, qu'elles soient internationales, régionales ou nationales ;
- Définir les caractéristiques essentielles d'une prévention efficace du VIH ;
- Décrire les stratégies de lutte contre la discrimination et la stigmatisation en lien avec le VIH, Les droits de l'Homme et les personnes vulnérables ;
- Définir l'environnement socioculturel des personnes vivant avec le VIH/Sida, les populations vulnérables et la communauté de base ;
- Indiquer les voies de recours aux personnes vivant avec le VIH/Sida et les populations vulnérables ;
- Prévenir le VIH/Sida par la promotion des instruments juridiques de promotion et de protection des droits des personnes vivant avec le VIH/Sida et les populations vulnérables ;
- Vulgariser les instruments de promotion et de protection des personnes vivant avec le VIH/Sida et la population vulnérable ;
- Sensibiliser les acteurs du système sanitaire, les agents des forces de défenses et de sécurité, les gardes pénitentiels, sur une meilleure prise en charge des personnes vivant avec le VIH/Sida et la population vulnérable ;
- Adopter des approches de riposte au VIH centrées sur les atteintes ou violations des droits de l'homme liées au VIH et la population vulnérable.

Le guide vise à défendre les droits des populations victimes de VIH/Sida, de discrimination, de stigmatisation, et des populations vulnérables.

II. Objectifs

1. Objectif général

Concevoir un guide et des modules de formation sur les droits humains, la promotion et la protection des personnes vivant avec le VIH/SIDA et des populations clés.

2. Missions du Consultant

- Concevoir les éléments constitutifs d'un guide et des modules de formation sur les droits humains, la promotion et la protection des personnes vivant avec le VIH/SIDA et des populations clés.
- Concevoir des modules de formation sur les droits humains, la promotion et la protection des personnes vivant avec le VIH/SIDA et des populations clés ;

III. Méthodologie

L'expert consultant aura quinze (15) jours de travail pour présenter un draft 0 en vue de l'organisation d'une table ronde de validation.

IV. Compétences

1. Valeurs intrinsèques :

- démontrer son intégrité en se conformant aux valeurs et aux normes morales des Droits de l'Homme;
- démontrer sa capacité à exercer dans un environnement multiculturel sans discrimination de genre, de religion, de race, de nationalité et de sensibilité;
- démontrer la rigueur dans le travail, une grande disponibilité, une aptitude à travailler en équipe et un esprit d'initiative élevé.

2. Professionnalisme :

Aptitude à faire des analyses, à en tirer des conclusions pertinentes et à faire des propositions constructives ; capacité à mener des mobilisations communautaires en maintenant éveillé les participants, et à rédiger des rapports de qualité en français/anglais.

3. Développement et efficacité opérationnelle :

Aptitude à assurer la collecte de l'information, l'analyse et l'utilisation axée sur les résultats de l'information ; Aptitude à procéder à la formulation de stratégies et à leur mise en œuvre ; Excellente capacité de rédaction et de présentation.

4. Leadership :

Aptitude à orienter, mobiliser et guider des acteurs vers la réalisation d'objectifs clairs et partagés ; gérer des conflits, persuader et convaincre ; Aptitude à établir les priorités ; planifier les activités de façon à assurer une utilisation optimale du temps et des ressources, proactivité.

5. Planification et organisation :

Capacité à planifier et organiser son travail et la Communication.

6. Communication :

Être capable d'écrire de façon claire et concise et de bien s'exprimer oralement.

7. Aptitude technologique :

Bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power point et intranet)

8. Travail en équipe :

Aptitude à interagir, à établir et à maintenir les relations de façon effective aussi

bien avec les collègues, le supérieur hiérarchique qu'avec des personnes ayant des cultures différentes, d'autres partenaires des nations unies, nationaux et internationaux.

9. Qualifications académiques

- Diplôme universitaire Bac + 4 en droit ou sciences sociales ou équivalent.
- Avoir fait des études ou participé à des formations dans le domaine des droits humains, du VIH/SIDA...

10. Expérience professionnelle

- Avoir au moins 2 ans d'expérience professionnelle dans les domaines du genre, de la réponse au VIH/SIDA et des questions de jeunesse ;
- Avoir une bonne capacité de communication écrite et orale en français et en anglais ;
- Avoir une expérience antérieure dans les domaines ci-dessus cités avec la société civile ou d'autres acteurs communautaires ;
- Avoir une expérience justifiée dans la mobilisation communautaire, l'organisation/le reporting des ateliers et des formations sur les questions de VIH, de droits humains et de genre et de jeunesse ;
- Avoir une connaissance des processus du PNUD dans la lutte contre le VIH/SIDA (Engagement Scan, Law environment Assessment...)
- Avoir une expérience professionnelle avec l'ONU ou une organisation internationale constitue un atout.
- Prouver d'une bonne expérience dans la rédaction des rapports/mémoires avec référence

V. CONFIDENTIALITE

Le consultant retenu s'engagera à respecter la confidentialité des informations professionnelles qu'ils recevront ou découvriront durant la mission.

VI. DOSSIER DE SOUMISSION

L'appel à candidature est ouvert à tout consultant national ayant une expérience avérée dans le domaine précisé dans les TDRS.

Les dossiers de candidatures doivent être composés comme suit:

- La lettre de soumission;
- Brève présentation du consultant;
- La note de compréhension de la mission et de l'approche envisagée pour exécuter le travail selon les TDRS (proposition technique);
- Un CV du candidat avec l'indication claire de son nom (tel qu'inscrit sur son passeport), sa date de naissance, ses qualifications académiques, ses compétences et son expérience professionnelle avec au moins 3 personnes de référence avec leurs adresses mail (4-5 pages);
- Une note méthodologique accompagnée du chronogramme de travail ;